**Primark adhère à la Charte de l'industrie de la mode pour l’action climatique des Nations Unies**

*Un engagement à réduire de 30% les émissions de GES sur l'ensemble*

*de sa chaîne de valeur d'ici 2030*

**Bruxelles, le 29 octobre 2020** - Primark est fier d'annoncer son adhésion à la Charte de la mode des Nations Unies (UNFCCC), soutenant l'ambition de réduction nette à zéro de la Charte et s'engageant à une réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030.

En adhérant à la Charte, Primark s'engage à lutter contre les émissions de toute sa chaîne de valeur, y compris au-delà de ses propres activités, ou "émissions de portée 3", qui constituent la grande majorité de son empreinte carbone. L’enseigne s'engage à analyser et à établir un parcours de décarbonisation en s'appuyant sur les méthodologies de l'initiative des objectifs basés sur la science.

Primark a déjà mis en place plusieurs processus dans ses opérations de fabrication, de distribution et de stockage afin d'identifier et de réduire son empreinte carbone. Les équipes de Primark chargées de la gestion des installations et de l'exploitation des magasins sont constamment à la recherche de mesures pratiques pour réduire la consommation d'énergie et ses émissions de type 1 et 2. Par exemple, l’enseigne a créé un groupe de réduction de l'énergie (ERG) en 2015 pour identifier et mettre en œuvre des initiatives d'économie d'énergie dans les magasins.

Primark a travaillé dur pour mesurer ses émissions de type " 3 " dans le but d'identifier d'autres possibilités permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'apporter des améliorations. L’enseigne fait déjà des progrès significatifs en s'attaquant aux émissions générées par l'utilisation de tissus et de matériaux bruts, qui sont sa principale source de gaz à effet de serre. Elle y parvient notamment en :

* En doublant le nombre de ses produits fabriqués à partir de matériaux recyclés pour atteindre 40 millions d'articles cet automne.
* En formant les producteurs de coton à des pratiques plus respectueuses de l'environnement depuis 2013 et en élargissant considérablement le programme Primark Sustainable Cotton en 2019, en s'engageant à former 160 000 agriculteurs d'ici 2022 et en prenant l'engagement de porter le nombre de produits de coton durable à 60 millions d'articles.
* En s'associant à des organisations caritatives depuis 2010 pour faire don des invendus de ses magasins, afin de collecter des fonds pour les personnes dans le besoin.
* En mettant en place un programme de recyclage en magasin pour les clients au Royaume-Uni, afin qu'ils puissent faire don de leurs vêtements, textiles, chaussures et sacs non désirés pour qu'ils soient recyclés, réutilisés ou réutilisés. Primark prévoit d'étendre ce programme à d'autres marchés.
* En aidant les usines de ses fournisseurs à mettre en œuvre l'outil "Higg Facility Environmental Module" de la Sustainable Apparel Coalition pour surveiller la consommation d'énergie et les émissions de carbone dans les usines où les produits de Primark sont fabriqués.
* En développant un programme d'optimisation des emballages avec le PAC-D pour former les usines de ses fournisseurs à mesurer avec précision les produits et à les emballer efficacement dans des cartons tout en éliminant les espaces vides, ce qui a permis jusqu'à présent d'éviter la production, l'expédition et le recyclage de 2,26 millions de mètres carrés de carton ondulé.
* En expédiant la grande majorité des produits des usines de ses fournisseurs par voie maritime plutôt que par voie aérienne. Une fois livrés à ses entrepôts, les mêmes camions qui livrent les produits aux magasins de Primark collectent également les déchets et les renvoient aux centres de distribution, ce qui réduit le nombre de camions sur la route et le volume des collectes de déchets dans les magasins.

**Katharine Stewart, directrice du commerce éthique et de la durabilité environnementale chez Primark, a déclaré** "Nous sommes ravis d'adhérer à la charte UNFCCC et nous nous engageons à réduire nos émissions tout au long de notre chaîne de valeur. En tant qu'acteur mondial du retail, nous sommes enthousiastes à l’idée de chercher des solutions aux défis posés par le changement climatique et nous reconnaissons la nécessité de poursuivre nos efforts. Si nous avons de grandes ambitions pour rendre notre entreprise plus durable, nous savons aussi que même les petits changements peuvent faire une grande différence, du simple fait de notre taille. Et nous voulons faire tout cela sans répercuter les coûts sur nos clients, car nous pensons que la mode durable ne doit pas avoir un prix élevé".

**FIN**

**Contact presse :**

Ann Ramaekers

PR officer Primark Belgique

+32 475773883

[ann.ramaekers@oserieux.be](mailto:ann.ramaekers@oserieux.be)

**Information aux rédactions :**

* La Charte de l'industrie de la mode pour l'action climatique, parrainée par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ( UNFCCC), vise à atteindre des émissions nettes de zéro d'ici 2050 en réduisant les émissions dans tous les domaines.
* Émissions de type 1 : Émissions directes de gaz à effet de serre provenant de sources qui appartiennent à Primark ou sont contrôlées par elle.
* Émissions de type 2 : Émissions provenant de la production d'électricité achetée par Primark dans ses magasins, bureaux et centres de distribution.
* Émissions de type 3 : Émissions indirectes résultant des activités de Primark qui se produisent en dehors du contrôle de l'entreprise.
* Vous trouverez plus d'informations sur les programmes de développement durable de Primark sur notre site web [ici](https://eur02.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fwww.primark.com%2Fen%2Four-ethics&data=02%7C01%7Canna.jones%40abfoods.com%7Cdf6610a596854f36200b08d6fb9878a7%7C39c5be5d25104eee9ca0197a6e89e482%7C0%7C0%7C636973029616833233&sdata=B3xM8LWbQ3fPHvIUqlF6w1nx%2F9v9laLFvh2i2xxKs4U%3D&reserved=0).

**A propos de Primark :**

Primark est une enseigne internationale qui propose les dernières tendances en matière de mode, de beauté et de déco à prix mini ou plus simplement dit, une mode incroyable à des prix incroyables « Amazing Fashion at Amazing Prices ». Établis à Dublin en 1969, nous avons actuellement plus de 385 magasins, avec plus de 1,6 million de mètres carrés d’espace de vente à travers 13 pays : Irlande, Royaume-Uni, Espagne, Portugal, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Autriche, France, États-Unis, Italie, Slovénie et Pologne. Nous employons plus de 70 000 personnes et au cours de notre dernier exercice fiscal (FY19/20), nous avons ouvert 12 magasins, pour lesquels nous avons reçu plus de 48 000 candidatures, créant ainsi plus de 2 800 nouveaux emplois.